

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 57 (1995)

**Heft:** 7

**Rubrik:** Info-ASETA ; Revue des produits

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Une nouvelle ordonnance

A l'issue de sa séance du 19 juin 1995, le Conseil fédéral a annoncé la nouvelle ordonnance sur l'équipement technique des véhicules à moteurs. La révision complète et le changement de nom de l'Ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules routiers va dans le cours de l'adaptation des normes suisses à celles de l'UE. Dans certains domaines, les véhicules agricoles seront aussi touchés par ces mesures. Cependant, dans la plupart des cas, il s'agit d'allégements, comme par exemple les tracteurs avec plaques blanches qui pourront rouler dorénavant avec des roues jumelées ou des

pneus larges. L'annexe 13 de cette ordonnance contient dès maintenant une liste – assouplie – des remorques mesurant plus de 2,5 m de large ainsi qu'une liste des chariots de travail autorisés à circuler jusqu'à 3,5 m. Le Conseil fédéral n'est toujours pas prêt à mettre sur pied d'égalité les remorques de travail et des outils portés jusqu'à 3 m de large. L'autorisation spéciale pour les outils traînés d'une

largeur maximum de 3 m est toujours en vigueur.

La controverse au sujet des remorques attelées aux véhicules 4×4 roulant à plus de 30 km/h a trouvé une issue: le Conseil fédéral maintient en effet sa décision du 1<sup>er</sup> avril 1995. Toutefois, le **délai transitoire pour une immatriculation facilitée est prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1996**. L'OPF a pour mandat de dresser une liste de véhicules à excepter de l'immatriculation. Technique Agricole vous informera en détail sur les décisions prises ou celles qui seront à prendre.

### Revue des produits

#### Kuhn étend la gamme des broyeurs

Avec le nouveau modèle VKR permettant une utilisation mixte arrière ou frontale, Kuhn a comblé la dernière lacune de la gamme des broyeurs. Les caractéristiques les plus importantes de cette nouvelle machine sont une construction solide et une coupe précise. Elle offre, en outre, un vaste champ d'application.

Le broyeur est construit spécialement pour une utilisation mixte, c'est-à-dire arrière ou frontale. La construction est basée sur le modèle WMU qui est déjà bien connu. Les arguments suivants sont une preuve pour les machines VKR:

- largeurs de travail 2,30/2,65/3,05 m
- déport latéral par coulissement à commande mécanique ou hydraulique
- construction basse et profils arrondis, flancs lisses sans saillies ni arêtes vives
- couteaux marteaux biseautés en acier forgé de forte inertie, d'un emploi universel
- hauteur de travail réglable
- régime prise de force 540 et 1000 t/min, sens de rotation à gauche ou à droite.

Rohrer Marti SA



**MAROLF - un symbole de qualité dans le monde professionnel!**

**Bennes monocoques - le mammouth pour tous terrains**



remorques à 1 essieu ou essieux tandem de 10 à 18 tonnes et d'un volume de 12 à 30 m<sup>3</sup>

**MAROLF** Walter Marolf SA  
Fabrique de véhicules utilitaires, 2577 Finsterhennen  
Téléphone 032 86 17 44 / 45, télécopie 032 86 27 12

.....

Veuillez m'envoyer des prospectus de:

chars à pneus.  remorques basculantes à 1 et 2 essieux.  remorques à essieu tandem.  
 remorques à bétail et à chevaux.  
 remorques pour voitures de tourisme

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA/lieu: \_\_\_\_\_